



AUTORISATION PARENTALE POUR UN DEPART D'ENFANT SEUL

Mercredis Vasteville / Biville
TAP Biville

Je soussigné(e), M /Mme.....

responsable légal de(s) l'enfant(s).....

l'(les)autorise à rentrer seul(e) à la descente de la navette :

Le mercredi à 18h15 à :

- ACQUEVILLE
- VAUVILLE

Au retour des TAP à 18h30 à VAUVILLE

- Pendant toute l'année scolaire
- Exceptionnellement le

Fait à _____ le ____/____/____.

Signature